

ANNABA

Près de 1 800 logements ruraux pour Berrahal

Les communes de Treat, Oued Aneb et Berrahal, wilaya de Annaba, enregistrent la réalisation en cours de 1 796 logements ruraux. Ce programme comprend des projets inscrits datant des années 2003 et 2004 prévoyant la réalisation de 625 logements répartis entre ces trois collectivités locales qui ont bénéficié, d'autre part, de 950 logements ruraux dans le plan quinquennal 2005-2009.

La commune de Berrahal a eu 550 logements, celles de Oued Aneb et Treat 200 unités chacune. Ces projets ont ciblé principalement les localités éparses, entre autres, Ain Chouga, Kalitoussa, Bensalem, Ahmed Bouguessass qui se caractérisent par des habitations précaires.

Par ailleurs, 390 logements sociaux participatifs (LSP) et 260 logements sociaux locatifs



(LSL) ont été lancés dans la commune de Berrahal, notamment au niveau des localités de Nakhla et de Zerdazi. Oued Aneb et Treat enregistrent, pour leur part, la réalisation de 220 logements sociaux locatifs, qui accusent, indique-t-on, un taux d'avance-

ment des travaux appréciable.

Ces projets de logements qui participent de l'amélioration des conditions de vie et la fixation des populations rurales viennent s'ajouter à d'autres intéressants les secteurs des travaux publics et l'hydraulique

susceptibles de jouer un rôle important dans la dynamisation des activités dans ces communes où le chômage continue de sévir en l'absence de débouchés pour les jeunes.

Nabil Kebaïli

GUELMA

La problématique des constructions illicites

La passivité des responsables de la commune du chef-lieu de wilaya a indéniablement encouragé la prolifération de l'habitat précaire au niveau des quartiers périphériques de Oued-Maiz et Ain-Guergour où s'installent impunément des familles issues des zones rurales qui désertent leurs mechtas pourtant sécurisées et dotées de toutes les commodités. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années et ces ghettos non recensés et non contrôlés abritent des bandes de malfrats qui s'adonnent à des actes répréhensibles et condamnables générateurs d'un climat malsain au sein de la population en quête de quiétude et de détente.

Cet exode rural n'obéit à aucune autorisation préalable, il est anarchique, voire sauvage, il bafoue sans les règles élémentaires de l'urbanisme, de l'environnement et de la réglementation en vigueur. Lors de la dernière session de l'APW, un élu a dressé un tableau accablant de ce phénomène qui perdure au grand dam des autochtones, d'authentiques Guelmois qui sont déloyalement concurrencés par les "envahisseurs" quémandeurs de logements sociaux à caractère locatif, sous le fallacieux prétexte qu'ils vivent dans des



conditions d'hébergement déplorables. Saisissant le caractère juteux de cette formule, de nom-

breux bénéficiaires de logements sociaux s'empressent de les revendre et de se reloger dans un bidonville pour prétendre à une autre attribution.

Cette carence délibérée des élus locaux, qui refusent par populisme ou faiblesse de lutter contre la recrudescence des bidonvilles en dépit de l'existence d'instruments juridiques, crée des situations graves qui portent atteinte à l'ordre public. Un SOS est lancé pour mettre un terme à ces dépassements inadmissibles.

B. A.

TEBESSA /

VENTE INFORMELLE DE PAIN

Dans des conditions d'hygiène lamentables

Après les heures de travail, l'informel reprend ses droits dans les artères principales de la ville. Des centaines de paniers de pain sont disposés directement sur les trottoirs pour leur vente en l'absence des règles élémentaires d'hygiène et de

salubrité. Les clients se servent eux-mêmes, les pains touchés et retournés avant d'être choisis par les clients comportent tous les germes de la rue en plus de ceux des dizaines de mains qui les ont manipulés. Les services concernés n'ef-

fectuent pas de rondes après la fermeture des administrations, une aubaine pour ces vendeurs pour liquider le pain en toute quiétude mettant en danger la santé du citoyen.

Saâdallah Djamel

M'SILA

L'association de l'environnement tire la sonnette d'alarme et l'ACC rassure

Au grand dam de toute la population de la région de Hammam Dhalaâ, l'Association des sites et de l'environnement et la promotion des régions sahariennes a soulevé dans une missive destinée aux autorités des différents secteurs ainsi qu'au directeur du complexe ACC dont une copie nous a été transmise attirant leur attention quant à l'émanation d'une fumée noirâtre, notamment le soir, à partir de 23h, et les week-ends lors des déflagrations à partir de la carrière causant des fissures dans les habitations et une frayeur au sein de la population. Dans le but de dissiper cette inquiétude relative à l'environnement et la santé du citoyen, nous nous sommes rendus au complexe de la cimenterie ACC samedi dernier, situé dans la région dite Debil, 30 km à l'ouest de M'sila, où nous avons rencontré des responsables algériens et égyptiens assurant la permanence. Sachant que c'est un jour de repos, il nous fait savoir que l'usine tient compte du facteur environnement en dotant l'usine de deux électro-filtres d'une valeur de 50 millions de dollars, plantés sur une hauteur de 12 mètres et activant sous une tension de 11 kilovolts, une tâche assurée par deux ingénieurs ! Par ailleurs, M. Imam a ajouté que ces deux électro-filtres "sont des moyens de récupération grâce à la forte tension électrique et si on parle de fumée, c'est-à-dire présence de gaz carbonique, chose impossible au contact des étincelles pouvant provoquer une explosion", explique-t-il.

Le complexe est bien équipé de 4 systèmes de sécurité. Néanmoins, une baisse de tension ou une coupure d'électricité (cela arrive rarement) suscite l'arrêt des filtres et cause un dégagement de fumée.

Il est à signaler que le complexe possède une cellule chargée de l'espace vert ayant commencé à reboiser 15 espèces d'arbres fruitiers sur une superficie de 30 hectares de l'espace global du complexe répartis sur 120 hectares d'un montant de 20 millions et a installé un système d'irrigation d'une valeur de six millions. Tous ces efforts ont été déployés seulement pour l'embellissement de la nature et la préservation de l'environnement.

Quant à la pétition rédigée par l'association, celle-ci essaye de sensibiliser par l'organisation d'une journée réservée à la préservation de l'environnement dans les prochains jours et compte même inviter les responsables de l'ACC.

A. Laïdi

JIJEL

LEGISLATIVES Les indépendants en trouble-fête

Dans la perspective des élections législatives du 17 mai prochain, la scène politique locale s'anime après de longues années "d'hibernation". Le premier constat à faire à moins de deux semaines de la date fatidique pour le dépôt des listes de candidatures, l'entrée en force des indépendants qui, à non point douter, joueront les trouble-fêtes. Des listes d'indépendants qui vont jouer dans la cour des grands pour briguer au moins un siège sur les sept à pourvoir à l'échelle de wilaya. Aussi, pas moins de six fiches de souscription d'indépendants ont été retirées à ce jour, contre quinze de partis politiques, avons-nous appris d'une source officielle. S'agissant des formations politiques, on citera le MSP, le RCD, le PT, le MDS, le PNSD, l'AHD 54, En-Nahda, le FNA, le MNND, El Islah, le MJD, le PRP, le RPR, le FNIC, le FND.

Au sujet du FLN et du RND qui n'ont pas encore

retiré leurs fiches de candidatures, ces derniers continuent, comme à leur habitude en pareille circonstance, de souffler le chaud et le froid. Aucune information n'a filtré d'ailleurs sur les noms des différentes candidatures, si ce n'est que l'on assiste à des tractations et des surenchères. Le seul parti politique qui a levé pour l'instant le voile sur les noms de sa liste définitive est le MSP, qui a reconduit le député sortant Abdi en tant que tête d'affiche.

Sur un autre volet, l'on apprendra par notre source que le nombre d'électeurs inscrits s'élève à 303 659 votants pour une population totale de 644 030 habitants. Le plus grand nombre d'électeurs est à mettre à l'actif du chef-lieu de wilaya (58 681), suivi d'El Milia (39 752) et de Taher (33 941).

Afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, 902 bureaux de vote répartis sur 268 centres seront ouverts le jour J.

F. M.